



**NOTE RETRAÇANT LES INFORMATIONS
FINANCIERES ESSENTIELLES**
(ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES)

Budget assainissement
Compte financier unique 2024

Introduction

En préambule il est précisé que le budget assainissement est soumis à la TVA. Les montants indiqués ci-après sont des montants hors taxes.

En 2024, le budget assainissement a dégagé 114 677,97 € de recettes pour 112 705,90 € de dépenses. Son exécution se présente ainsi, tous mouvements confondus :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat / solde
Fontionnement (total)	66 058,16 €	65 633,15 €	425,01 €	0,00 €
Investissement (total)	46 647,74 €	49 044,82 €	19 465,21 €	21 862,29 €
Total du budget assainissement	112 705,90 €	114 677,97 €	19 890,22 €	21 862,29 €

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 66 058,16 €, dont 17 013,34 € en opérations réelles et 49 044,82 € en opérations d'ordre.

	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	14 700,00 €	14 229,64 €	96,80%
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	5,00 €	0,00 €	0,00%
Total gestion des services	14 705,00 €	14 229,64 €	96,77%
Charges financières (chap. 66)	3 890,00 €	2 783,70 €	71,56%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	1 500,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL DEPENSES REELLES	20 095,00 €	17 013,34 €	84,66%

Pour 2024, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 84,66%.

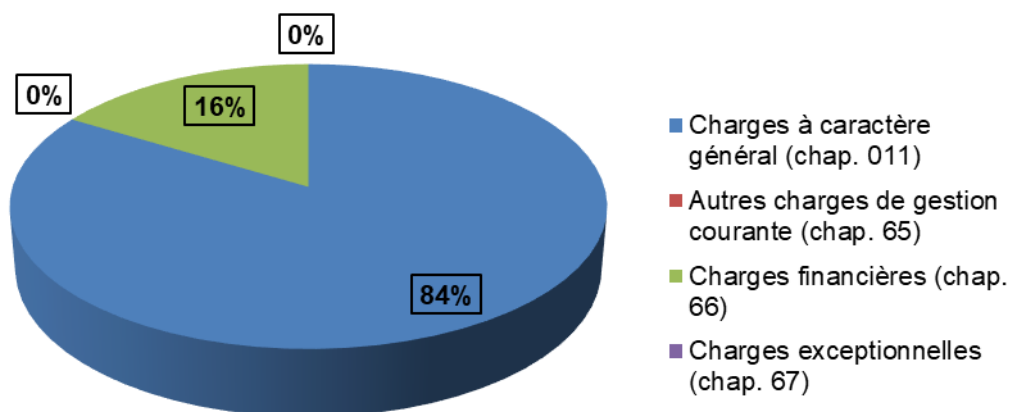
Les charges à caractère général affichent un taux de réalisation de 96,80%. Ce chapitre intègre :

- les honoraires payés à l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour son accompagnement dans le suivi du contrat de DSP (Délégation de Services Publics – SUEZ) et la préparation du nouveau contrat de DSP devant débiter le 1^{er} janvier 2025 ;
- la participation payée au Département de la Loire pour la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) ;
- les frais de publication en lien avec la procédure pour le nouveau contrat de DSP.

Apparaît au chapitre 66 le remboursement des intérêts liés aux emprunts souscrits (station d'épuration Les Marronniers et réseau Rue du Chapitre / Place Saint Jean).

Plus de 74% des dépenses de fonctionnement sont des opérations d'ordre à savoir des amortissements (nous pouvons retrouver des montants identiques en recettes d'investissement).

Dépenses réelles de fonctionnement



2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 65 633,15 € dont 39 530,29 € en opérations réelles et 26 102,86 € en opérations d'ordre.

	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
Produits des services et domaine (chap. 70)	27 050,00 €	30 751,43 €	113,68%
Subventions d'exploitation (chap. 74)	15 561,95 €	8 778,86 €	56,41%
Total recettes des services	42 611,95 €	39 530,29 €	92,77%
Produits financiers (chap. 76)	0,00 €	0,00 €	
Produits exceptionnels (chap. 77)	0,00 €	0,00 €	
TOTAL RECETTES REELLES	42 611,95 €	39 530,29 €	92,77%

Le chapitre 70 « Produits des services et domaine » correspond au reversement fait par Suez Environnement dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion des stations et des réseaux d'eaux usées, ainsi qu'au paiement de diverses redevances (frais de gestion et de contrôle, occupation du domaine public).

Apparaît au chapitre 74, la subvention versée par le budget principal nécessaire à l'équilibre du budget annexe.

Près de 40% des recettes de fonctionnement sont des opérations d'ordre à savoir des reprises de subventions (nous pouvons retrouver des montants identiques en dépenses d'investissement).

3. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 46 647,74 €, dont 20 544,88 € en opérations réelles et 26 102,86 € en opérations d'ordre.

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement s'élève à 9,65%.

	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandatement	Restes à réaliser (2)	Total (1) + (2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement						
<i>Immobilisations en cours (chap. 23)</i>	180 000,00 €	0,00 €	0,00%	15 000,00 €	15 000,00 €	8,33%
<i>Total des opérations d'équipement</i>	13 000,00 €	3 771,00 €	29,01%	9 229,00 €	13 000,00 €	100,00%
Total des dépenses d'équipement	193 000,00 €	3 771,00 €	1,95%	24 229,00 €	28 000,00 €	14,51%
Emprunts et dettes assimilées (chap. 16)	20 000,00 €	16 773,88 €	83,87%	0,00 €	16 773,88 €	83,87%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	213 000,00 €	20 544,88 €	9,65%	24 229,00 €	44 773,88 €	21,02%

Le programme d'investissement 2024 comprenait une opération, à savoir « Aménagement de réseau » (extension du réseau d'assainissement collectif Rue de la Loire) d'un montant de 193 000,00 €.

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » correspond au remboursement du capital des emprunts réalisés pour la station d'épuration Les Marronniers et le réseau Rue du Chapitre / Place Saint Jean).

4. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement d'un montant de 49 044,82 € se présentent ainsi :

	Prévisions	Réalisations (1)	Taux d'émission	Restes à réaliser (2)	Total (1) + (2)	Taux d'emploi
Emprunts et dettes assimilées	170 592,83 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	170 592,83 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%
<i>Virement de la section d'exploitation (chap. 021)</i>	0,00 €	0,00 €				
<i>Opérations d'ordre entre sections (chap. 040)</i>	49 044,82 €	49 044,82 €	100,00%			
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	49 044,82 €	49 044,82 €	100,00%			

Pour l'exercice 2024, les recettes de la section d'investissement sont composées exclusivement de recettes d'ordre.

5. Évolution de l'annuité de la dette

Pour l'exercice 2024, l'annuité de la dette s'élève à 19 618,60 €, se décomposant de la manière suivante :

- 2 844,72 € de frais financiers ;
- 16 773,88 € de remboursement du capital.

Ci-après un graphique présentant l'évolution de l'annuité de la dette depuis 2020 et jusqu'à 2030 (sous réserve qu'aucun nouvel emprunt ne soit réalisé) :

